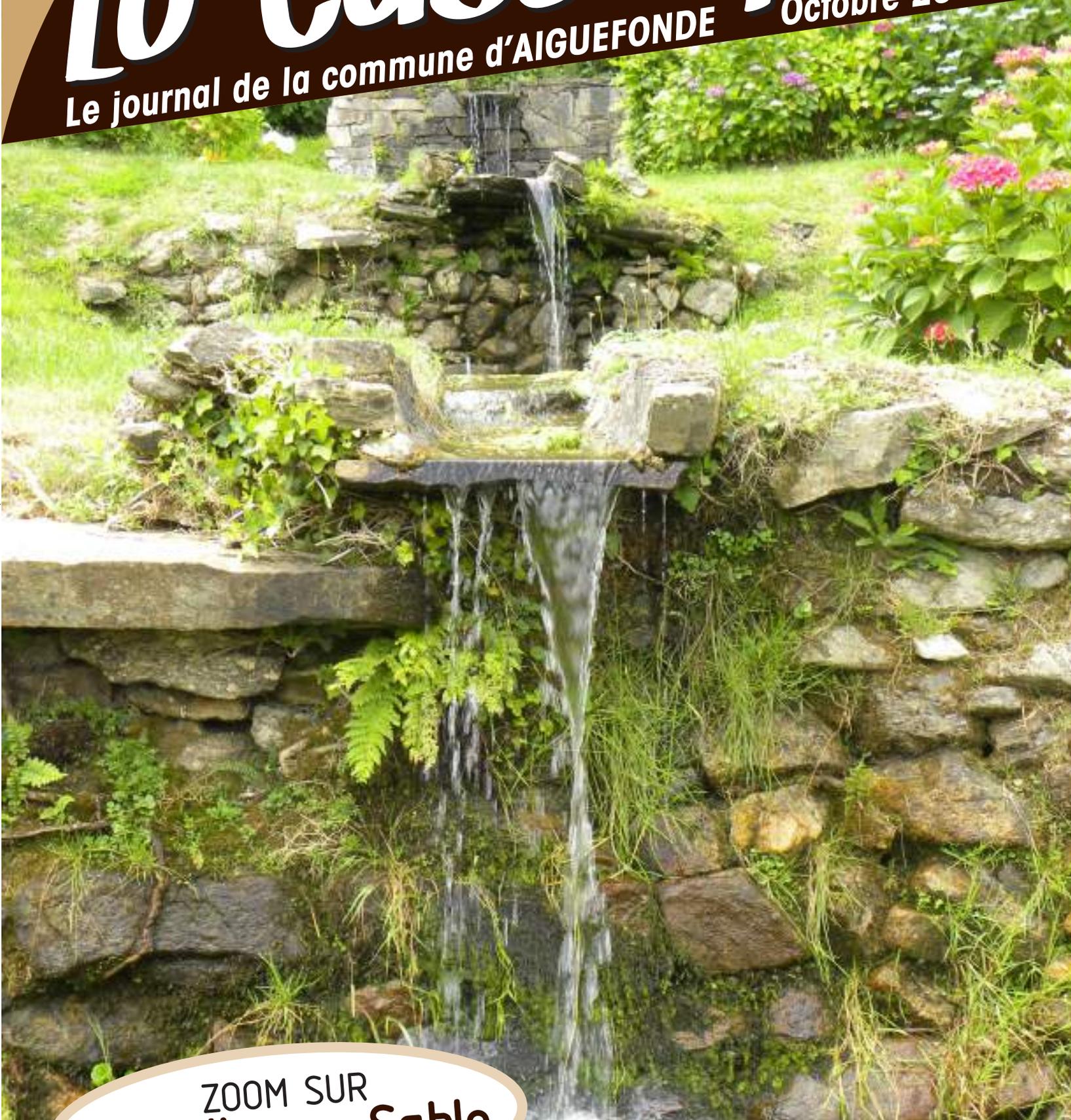


N°29

Lo Cascanhòl

Le journal de la commune d'AIGUEFONDE

Octobre 2017



ZOOM SUR
Fontalba sur Sable



EDITORIAL

Madame, Monsieur,



Depuis quelques jours nous vivons sur la commune une rentrée active. Les travaux sur les réseaux (assainissement et eau) à Roussoulp sont bien avancés et les travaux de réaménagement de la place du 8 mai 1945 à Aiguefonde ont débuté. Dans l'été nos services ont travaillé dans les écoles et la Crèche pour que les enfants effectuent au mieux la rentrée. D'ici quelques semaines la réfection de la rue des roses et le changement de l'éclairage public avec le passage en LED (permettant des économies d'énergies), vont démarrer. La commune poursuit ses investissements malgré des moyens toujours contraints, avec à l'esprit la bonne utilisation des deniers publics.

Merci à tous les participants et partenaires de «Fontalba sur Sable» deuxième édition qui fut un grand succès. Le compte rendu de cette semaine d'activités constitue le zoom de ce numéro. Bien sur vous trouverez également toutes les activités passées et les nombreux futurs rendez-vous en page agenda.

Notre commune est active, la municipalité s'y emploie, ainsi, nous avons commencé le travail de réflexion pour la rénovation et le réaménagement de l'école maternelle. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce projet au fur et à mesure.

Dans le monde économique les choses bougent également, il faut souligner les travaux d'extension de l'usine Lahera (groupe Terreal) et la création d'une unité de valorisation produisant du biogaz à la ferme de La Rive. Ce sont plusieurs millions d'euros qui sont ainsi investis sur le territoire de la commune.

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations Républicaines les plus sincères.

Votre Maire,

Vincent GAREL
Maire d'Aiguefonde

Conseiller Régional délégué aux transports
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

ETAT CIVIL du 1^{er} mai au 15 septembre 2017

NAISSANCES :

Nolan CABAL
le 9 juillet
Louane BEAUCAMP
le 23 juillet
Nathis VOLANTE
le 29 juillet

DÉCÈS :

Jacqueline CABROL épouse HURTADO
le 3 mai
Sophie GASC
le 14 mai
Robert CAGNARD
le 22 mai
Victoria ABAD veuve MOYA
le 25 mai
Brigitte NÈGRE épouse BARTHÉS
le 29 mai

Gabriel VILAS
le 30 mai

Georges DERAGE
le 21 juin

Françoise MAFFRE
le 3 juillet

Jean OCANA
le 11 juillet

Jean-Pierre VERDIER
le 19 juillet

Jeannine FONTÉS veuve FORGEZ
le 11 août

Jean GAU
le 26 août

Marie SIMON épouse VALLEJO
le 7 septembre

SOMMAIRE

Edito
Sommaire, etat civil p. 2

Evénement
Fontalba sur Sable
Aiguefonde fête
l'arrivée de l'été p. 3

Vie Communale
Retour en images
Gym Tonic de Fontalba p. 4

Foyer de Calmon
La Societe de Chasse
d'Aiguefonde en Deuil p. 5

Amicale Bouliste
Saint-Albigeoise
Ecole Primaire :
Culture Occitane
Groupe GYM
et relaxation p. 6

Courir Ensemble
Aiguefonde
US Aiguefonde
se distingue p. 7

Travaux p. 8

Nos Entreprises p. 9

Zoom sur ... p. 10 et 11
Journée mondiale de l'eau

Page jeunes p. 12

Informations
municipales p. 14

Informations
intercommunales p. 15

Conseils
Municipaux p. 17 à 21

Agenda p. 22 et 23

Fontalba
sur Sable p. 24

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-Françoise Blanc - Jean-Philippe Céré - Jean-Pierre Clarenc - Didier Deboosère - Lionel Lucas - Françoise Migaud - Christine Mira

Conception - mise en page - impression :

Imprimerie Maffre - Mazamet - www.imprimeriemaffre.com

SORTIE DES CONSEILS PARTICIPATIFS



Pour clôturer les deux années d'engagement des conseils participatifs, le 7 juillet dernier, les membres du Conseil des Sages et du Conseil Local de la Jeunesse de la commune ont partagé un moment de convivialité lors d'une sortie à Toulouse.

La journée s'est déroulée en deux temps : visite de l'Hôtel de région le matin et présentation des principaux champs d'intervention de la région. Les membres des conseils participatifs ont pris place dans l'hémicycle et ont pu poser différentes questions à M. GAREL, Conseiller Régional. Après une pause repas offerte par la région, l'après midi a été consacrée à la visite de la Cité de l'Espace où petits et grands se sont prêtés aux jeux de différentes expérimentations et ont découvert l'exposition temporaire dédiée à l'Astronaute Thomas PESQUET et aux conditions de vie dans l'espace. Cette journée riche en échanges dans la joie et la bonne humeur a permis à tous de garder de bons souvenirs de ces deux belles années constructives.

Les conseils participatifs vont reprendre dès cette année avec des membres du précédent groupe et de nouvelles personnes.

Si vous souhaitez vous engager, apporter vos idées et avancer des projets, il est encore temps de vous joindre aux groupes.

Vous pouvez contacter Akila OUZIOUI, adjointe au maire, en charge de l'enfance et de la jeunesse ou Christine MIRA, conseillère municipale en charge des conseils participatifs au 05.63.61.22.59



VIE COMMUNALE

RETOURS EN IMAGES

BAL DU 13 JUILLET



BREAK DANCE AU CHÂTEAU



MUSIC Ô CHÂTEAU



CLUB BOUTON D'OR

Pour la 3^e année consécutive, la sardinade du club «Bouton d'Or» s'est déroulée dans une ambiance joyeuse et conviviale. Les activités reprennent le 5 octobre par un goûter, belote et autres jeux. Un concours de belote aura lieu le 13 octobre dans les locaux de «La Ruche» à AIGUEFONDE.



FNAME OPEX



La Fédération des Anciens des Missions et Opérations Extérieures du Tarn organise un concours de belote **ouvert à toutes et tous**.

Samedi 18 novembre 2017 à partir de 20 h 00, à la salle Polyvalente de Fontalba, complexe sportif Alain GUIRAUD.

5 € par joueur. Nombreux lots. Buvette et pâtisseries sur place

Préinscription (recommandée)
ou renseignements

Patricia CORDIER

Secrétaire FNAME OPEX Tarn

05 63 72 24 21 - fname.tarn@neuf.fr

Venez nombreux ! Ambiance conviviale.

ASSOCIATION SPIRALE

L'ASSOCIATION SPIRALE PROPOSE...

DES CONFÉRENCES

pour connaître la culture et les différents aspects de la civilisation chinoise.
.....

DES COURS ET DES ATELIERS

pour pratiquer les techniques corporelles énergétiques (Qi Gong et danse du Tai ji) afin d'entretenir la santé et de «nourrir la vie» yang sheng.
.....

ATELIERS DE CALLIGRAPHIE CHINOISE

avec Yolaine ESCANDE sinologue
Calligraphie, une fois par mois à CALMON
Inscriptions : ARTAO 81 au 06 21 51 70

COURS HEBDOMADAIRES :

Avec Evelyne DROUILLEAU
CALMON (AIGUEFONDE)
Mercredi : 16h30 – 18h Qi Gong
18h00 – 19h30 Qi Gong et
danse du Tai ji

Avec Hélène CROS
CALMON (AIGUEFONDE)
Vendredi : 09h30 – 11h00 Qi Gong
.....

Renseignements et inscriptions :

Evelyne DROUILLEAU : 05 63 74 73 80
Hélène CROS : 06 07 18 50 35



ÉCHOS DE L'US AIGUEFONDE



Pour la sortie de fin de saison l'US Aiguefonde a offert à tous ses licenciés une sortie au parc Walibi. Le départ a été donné le samedi 3 juin à Fontalba à 7h où deux bus attendaient les joueurs ainsi que quelques parents direction le parc. Cent participants ont répondu présents pour cette journée sous un temps maussade. Malgré cela, les petits comme les grands ont pu profiter des nombreuses attractions, à sensation forte pour les plus courageux, un peu plus calme pour les autres. Les enfants, les parents et les dirigeants ont passé une superbe journée.

La saison des jeunes a redémarré pour l'Union Sportive Aiguefondaise.. La reprise pour les U13 (enfants nés en 2005 et 2006) s'est faite le mercredi 23 août de 16 h 00 à 17 h 30 avec Yazid Beldjoudi secondé, pour le week-end, par David Couzinié. Les U11 (enfants nés en 2007 et 2008) ont débuté les entraînements le lundi 21 août de 17 h 30 à 19 h 00 avec les éducateurs Nicolas Mouty, Mustapha Noui et Kamel Bouchebel. Les U9 (enfants nés en 2009 et 2010) ont commencé le mercredi 6 septembre de 14 heures à 15 h 30 avec leur entraîneur Houari Berrabh. Les U7 (enfants nés en 2011 et 2012) se sont entraînés à partir du mercredi 6 septembre de 14 heures à 15 h 30 avec Francis Gauduchon.

Pour les inscriptions ou tout autre renseignement, les parents peuvent prendre contact avec le secrétaire Nicolas au 07.70.59.44.06. Le club est à la recherche de bénévoles si vous êtes intéressé n'hésitez pas à le rejoindre.

VIE COMMUNALE

AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGEOISE

Le Challenge « Raymond HORTALA » s'est déroulé le 9 septembre dernier. La doublette de Saint-Alby-Lafenasse composée de Florent CASSAGNAUD et de Philippe RIVALS enlève sa 6ème édition juste de vant l'équipe GHRIFA-BARDY de Lafenasse. Le 3ème vide grenier a été une belle réussite et nous remercions la municipalité d'Aiguefonde pour son aide matérielle. Les 80 ans du club se préparent et auront lieu le dimanche 8 octobre à partir de 10H30 au boulodrome de Saint-Alby. Afin de faire découvrir le Sport Boules au public, différentes démonstrations de tirs et de points seront proposées par de jeunes joueurs.



CLUB DE RANDONNEES PEDESTRES DE ST ALBY

Encore une année de randos qui se termine ! Année à nouveau bien remplie pour les 3 groupes de randonneurs qui ont à nouveau sillonné assidument les chemins de notre belle région. Chaque année se termine par une journée conviviale autour de saucisses, tindelous et coustillous grillés au centre de loisirs de Payrin. Un superbe temps d'été nous a permis de profiter pleinement de ce moment champêtre. Certains n'ayant pas manqué



d'aller faire une petite rando sur le Causse dès le matin. Mais, le point culminant de l'année se situe dans la sortie d'été. Après une sortie campagnarde en 2015, montagnarde en 2016, 2017 nous a conduit au bord la mer, au Lavandou. Superbe semaine appréciée de tous tant au niveau de l'organisation que des prestations du centre de vacances ou des randonnées organisées par Guy, notre président. Belles randonnées côtières mais aussi sur les hauteurs du massif des Maures révélant à chaque fois de superbes paysages. Le club se met en « sommeil » pour ces mois d'été et reprendra ses activités dès le début du mois de septembre. Les personnes désirant intégrer le club peuvent se faire inscrire auprès du président exclusivement (Guy Routélous, 06 67 22 32 67), sachant que ces candidatures ne deviendront effectives que dans la mesure des désistements éventuels. La rentrée des « nouveaux » se faisant le 3 octobre.

BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

La bibliothèque de FONTALBA a ouvert ses portes le jeudi 28 septembre 2017 à 16 heures. Comme l'an dernier nous serons à votre disposition 2 jeudis par mois de 16 heures à 18 heures (voir calendrier). Grâce à de nombreux dons nous avons enrichi notre fonds. Nous remercions tous ceux qui ont eu et auront la gentillesse de faire cette démarche. Pour de plus amples renseignements vous pouvez nous contacter au : 06.28.66.59.09. N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle Polyvalente, nous vous y accueillerons avec plaisir. A bientôt.

CALENDRIER 2017/2018

Octobre 2017	le 12 et le 26
Novembre 2017	le 9 et le 23
Décembre 2017	le 7 et le 21
Janvier 2018	le 11 et le 25
Février 2018	le 8 et le 22
Mars 2018	le 8 et le 22
Avril 2018	le 12 et le 16
Mai 2018	le 17 et le 31
Juin 2018	le 14 et le 28

FOYER DE CALMON



Pour clôturer l'année le FOYER de CALMON a organisé pour ses adhérents le 2 juillet une sortie à RODEZ. Au programme : visite guidée de la vieille ville et de la cathédrale le matin et du musée SOULAGES l'après-midi, avec en particulier la magnifique exposition temporaire CALDER. Une sortie riche que les participants ont appréciée malgré une température un peu fraîche qui n'a pas empêché quelques courageux de pique-niquer ! Maintenant l'heure

est à la reprise pour une nouvelle année d'activités ! Gym, musculation, vannerie, peinture à l'huile, yoga, Espagnol, Anglais, guitare, couture... vous attendent ! Pour de plus amples renseignements concernant ces activités vous pouvez contacter Marie-Jo HERRERO au 05 63 61 33 60 ou Jean-Pierre CLARENC clarenc.jp@wanadoo.fr



UNE ANNEE BIEN REMPLIE A L'ECOLE MATERNELLE



L'atelier jardin



La Fête des Sorcières



La sortie rando contée



Le cycle piscine



*Les sorties nature
Fabrication de cabanes
avec les parents*



Visite de l'expo sur l'eau



*La Fête de Noël
Le spectacle des parents*



*La fête de Noël
Les cadeaux*



La galette des Rois



La sortie Mini-olympiades



*La Fête de Noël
La visite du Père-Noël*



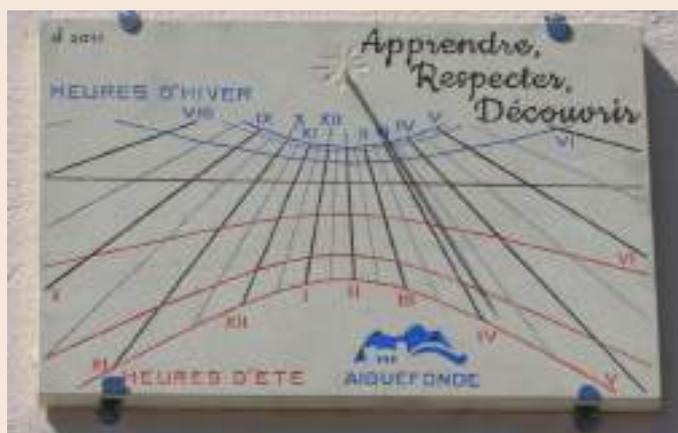
*Le carnaval
La bataille de confettis*

VIE COMMUNALE

ECOLE ST ALBY

CADRAN SOLAIRE

Monsieur Joseph GIRABANCAS passionné par l'observation des astres et la science des cadrans solaires (gnomonique) a offert un cadran qu'il a réalisé et qui a été placé sur une des façades de l'école de St Alby. «Habitant de la commune d'Aiguefonde jusqu'à l'âge de 25 ans, mes parents y ont vécu 60 ans, j'ai été élève à l'école de St Alby durant les années 1957 à 1963 et j'y suis resté très attaché». «La devise sur le cadran est le fruit d'une recherche menée par les élèves aidés par leurs institutrices ».



LES SORTIES DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE DE ST ALBY

Cette année les classes de CP, CE1, CE2 et CE2/CM1 sont allées visiter en juin le moulin à papier de Brousse. Les élèves ont ainsi pu découvrir le métier de papetier en visitant l'exposition et en participant à deux ateliers : fabrication du papier et impression. Les CM1/CM2 sont partis deux jours à la base de Razisse pour une classe environnement sur le thème de l'eau.



NOS ENTREPRISES

M.B. AUTOS

Fin avril 2017, Mickaël BERNADOU a créé sa société M.B. AUTOS à FONTALBA. Il propose la réparation de toutes marques de véhicules à domicile. « Ma passion pour l'automobile remonte à loin.. ! J'avais 8 ans quand mon père m'a fait démarrer une voiture » se souvient-il. Après un BAC Pro mécanique et une spécialisation « compétition » il entre chez MURATET Sport à VILLEMUR près de TOULOUSE. Pendant 3 ans il va écumer tous les circuits, d'ALBI à NOGARO, de LEDENON à SPA FRANCORCHAMPS en Belgique... Des années de rêve qui lui font vivre sa passion à fond ! Mais ce rythme n'est pas compatible avec sa nouvelle vie de famille. « On ne peut pas tout faire ! » dit-il dans un éclat de rire.



Natif de MAZAMET il revient au pays et travaille pendant 9 ans dans les ateliers de CITROËN et 3 ans au garage MOLTO à AUSSILLON... Puis l'envie de travailler pour lui... Il s'était rendu compte aussi qu'il n'est pas toujours facile, pour une personne isolée, d'aller chez le garagiste... Ainsi est née son idée !

Aujourd'hui son garage c'est son camion... et Mickaël peut mettre ses compétences au service de la population: la mécanique à domicile. Il se déplace dans un rayon de 20 kms autour d'AIGUEFONDE. Des personnes de tous les âges font appel à lui et le bouche à oreille fonctionne bien. De quoi envisager l'avenir avec optimisme.

Mickaël BERNADOU - M.B. AUTOS

2 rue des Jonquilles - Fontalba - 81200 AIGUEFONDE
06 14 80 23 08 - mickaelbernadou@hotmail.fr

TRAVAUX



Presbytère St Pierre

Dans le cadre d'une convention avec l'agence de l'eau Adour Garonne, les services techniques municipaux ont réhabilité le système d'assainissement autonome du presbytère de Saint Pierre de Fronze. L'unité mise en œuvre d'une capacité de 5 équivalent/habitant a permis le raccordement des toilettes publiques de l'église situées à proximité. Ces travaux ont été financés dans leur quasi intégralité par l'agence de l'eau.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



école St Alby



Jardinière St Alby



parking école



rond-point FONTALBA



esplanade de Provence



mission AIGUEFONDE



Travaux de rafraîchissement des peintures de la crèche



Enrochement Pech Guilhem

ZOOM FONTALBA SUR SABLE



FONTALBA sur SABLE : une réussite!

Grâce au travail des services techniques et du secrétariat de la commune, mais aussi grâce à l'implication des associations (Vallée Thoré Hand Ball Club, Union Sportive Aigüefonde, Racing Club Aussillon Mazamet XIII, Courir Ensemble AIGUEFONDE, Comité des fêtes, MJC d'AIGUEFONDE) de nombreux sportifs, « mélomanes », spectateurs ont pu pleinement profiter des installations éphémères à FONTALBA.

Toutes les animations sportives et musicales, en particulier l'inauguration Electro Beach et la soirée de clôture avec le groupe ALKALINE, les baptêmes de HARLEY (avec les Wind and Fire) ou le feu de la SAINT-JEAN ont connu un vif succès.





FONTABA sur SABLE 2 a permis de débiter l'été dans l'originalité, l'automne qui arrive nous amène vers des activités plus traditionnelles, mais tout aussi attrayantes!

Un grand merci aux partenaires qui ont permis la réalisation de ce projet hors normes jamais réalisé dans le bassin mazamétain. (CALAS MAZAMET béton, EUROPE serrurerie, B.GALINDO photographe, EUROVIA, SPORT 2000, les laboratoires Pierre FABRE, le département, la région et... AIGUEFONDE!

A noter la présence amicale d'anciens joueurs de rugby professionnels du TOP 14 et de PRO D2 comme M. GARVEY et S. SIVIVATU.



MJC AIGUEFONDE

CHANTIER LOISIRS JEUNES

Le chantier Loisirs Jeunes a eu lieu du 10 au 17 Juillet 2017. Les jeunes, de 13 à 15 ans, ont réalisé un sentier permettant de relier directement et en toute sécurité l'impasse des Glycines aux installations du complexe sportif Alain GUIRAUD à FONTALBA. En contrepartie, les jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en bord de mer au CAP D'AGDE, du 31 Juillet au 04 août 2017. Au programme : baignade, journée Aqualand, aquarium, shopping, visite centre ville, Lunapark et voilier. Une partie des 10-13 ans a pu aussi bénéficier de ce séjour grâce à leur contribution à des journées participatives : nettoyage et ramassage de déchets en tout genre. Au cours de ce séjour l'ambiance était très bonne, les jeunes étaient ravis.



ÉTÉ BERCAIL

Le Bercaïl a été ouvert du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1er septembre. Aquaviva, Archipel, chantier, jeux d'eau, sortie au lac des Montagnès, etc... ont été au rendez-vous. Une quarantaine de jeunes s'est succédée au Bercaïl pour passer du bon temps.



ÉTÉ RUCHE

La Ruche a été ouverte du 10 juillet au 04 août et du 21 août au 1er septembre. La Ruche a connu une forte fréquentation durant le mois de juillet et un peu plus faible au mois d'août. Les activités phares ont été les deux mini-camps pour les 6-9 ans et de nombreuses sorties : le Parc Australien, le lac des Montagnès, la visite du Château d'AIGUEFONDE, l'Accro'Parc, la kermesse et fête foraine avec les autres MJC du réseau CASTRES-MAZAMET.



LES ATELIERS JARDINAGE ET DANSE

Une bonne entente entre les maraîchers (Mme et M. RICHEZ), les jeunes venant à la MJC le mercredi et quelques aînés d'AIGUEFONDE a permis la naissance d'un beau jardin dans la MJC. Cet atelier de jardinage sera reconduit cette année. L'atelier Danse animé par Sandra ALAZETTA a du succès. Deux groupes, un de maternelle et un de primaire ont été constitués. L'atelier sera reconduit cette année le mercredi après-midi avec une petite modification puisqu'il aura lieu à la MJC et non plus à l'école ST ALBY.



FÊTE DE LA MJC

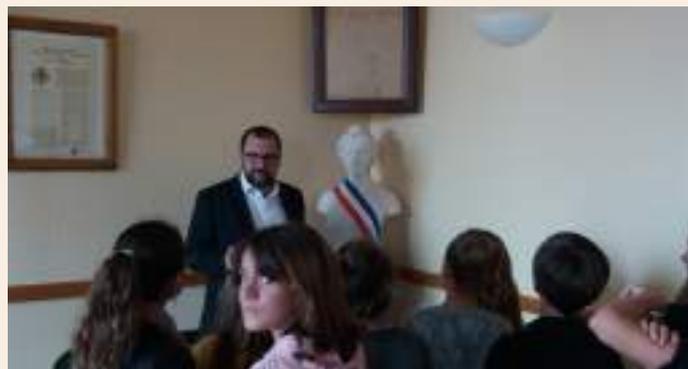
La Fête de la MJC a eu lieu le Vendredi 28 Juillet 2017 en soirée. Les animateurs ont proposé différents jeux aux enfants dans la cour de la MJC. Durant l'apéritif, un diaporama des photos de l'année de la MJC a été visionné. Nous avons ensuite partagé un repas convivial autour de grillades et de réalisations culinaires des enfants et des jeunes, cuisinées quelques heures plus tôt avec des légumes du jardin. Nous avons compté une soixantaine de personnes pour cette soirée joyeuse et festive.



RECEPTION DES CM2 EN MAIRIE

La traditionnelle rencontre des élèves de CM2 de l'école de SAINT-ALBY en Mairie s'est déroulée le 3 juillet dernier. Les futurs 6ème ont été accueillis par le Maire, Vincent GAREL, Akila OUZIOUI, adjointe en charge de l'enfance et la jeunesse et Christine MIRA, conseillère municipale déléguée. Après une visite et une présentation des différents services, c'est dans la salle du Conseil Municipal que les enfants ont pu répondre à un petit questionnaire sur des sujets liés à la commune et sur les élus.

Une présentation et un appel à candidature pour le Conseil Local de la jeunesse qui va se renouveler à la rentrée a permis de repérer des candidats potentiels. Comme à l'accoutumée, une clef USB a été remise à chaque élève. Cette rencontre s'est terminée par un petit goûter.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les nouveaux résidents : l'inscription sur les listes électorales de la commune est possible jusqu'au 31 décembre. Présentez-vous au secrétariat de la mairie avec votre carte d'identité (ou passeport) et un justificatif de domicile récent.

Pour les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la Commune, merci de bien vouloir nous le signaler également afin d'éviter des retours de courrier.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT**

la carte d'identité à portée de clic !

**L'État simplifie mes démarches
dans mon département !**

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic !

• Je peux faire ma pré-demande en ligne
• Je gagne du temps
• Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
• Mon titre est plus sûr

* Une des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Depuis le 7 mars, la commune d'AIGUEFONDE n'instruit plus les dossiers de demande de cartes d'identité. Toutefois il est conseillé de retirer l'imprimé de demande au secrétariat. Ensuite vous devez impérativement vous adresser aux mairies des communes (les plus proches d'AIGUEFONDE) de la liste suivante pour une prise de rendez-vous :

CASTRES : 05.63.71.58.58
MAZAMET : 05.63.61.02.55
PUYLAURENS : 05.63.75.00.18
BRASSAC : 05.63.74.00.18
VABRE : 05.63.74.40.60

La liste complète des communes du département est disponible sur www.tarn.gouv.fr



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2017. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

AFFICHAGE PROJET INSIDE-OUT

«INSIDE OUT», le projet d'art global participatif, continue à tisser des liens dans la Vallée du Thoré. À AIGUEFONDE, ce sont les murs du centre associatif de Calmon qui portent actuellement les photographies des témoins de l'activité lainière et de tissage de la Vallée du Thoré. Nous tenons à remercier les personnes qui ont accepté de se faire photographier : Gabriel FAURY, François et Maria GONCALVES, Bernard GISCLARD et Jean Luc GAILHARD ainsi que Delphine BERNARD de l'association « Le Pressoir » qui a initié et coordonné le projet. Un vernissage commun est prévu le 11 novembre à LABASTIDE ROUAIROUX où seront présentées toutes les photos affichées dans les communes participantes.



BOUGE LA CULTURE



CYCLE DE CONFÉRENCES

BOUGE LA CULTURE

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Conférence - Débat animé par Yvan Godard

LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE

ESPACE APOLLO | Mazamet
21 Septembre à 20h30

Conférence - Débat animé par Lysiane Louis

LA CULTURE ET LES TERRITOIRES

LE ROND-POINT | Labruguière
26 Octobre à 20h30

Conférence - Débat animé par Catherine Guien

QUE SERAIT UNE VIE SANS CULTURE?

LE TORTILL'ART | Saint-Amans-Soult
16 Novembre à 20h30

La culture ici et maintenant au niveau national, régional et personnel.

Venez partager des conférences riches en contenu avec des professionnels de la culture. Après chaque conférence, un moment d'échanges convivial vous sera proposé.

Jeudi 21 Septembre à 20h30 | ESPACE APOLLO - Mazamet

LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE

La culture est la troisième industrie française devant l'industrie automobile : la culture rapporte, comment?

Maître de conférence Yvan Godard, directeur du Réseau en Scène, l'agence régionale du spectacle vivant en Languedoc-Roussillon. www.reseauenscene.fr

Jeudi 26 Octobre à 20h30 | LE ROND-POINT - Labruguière

LA CULTURE ET LES TERRITOIRES

L'accompagnement de la culture par les institutions publiques

Maître de conférence Lysiane Louis, consultante du cabinet Culture et Territoire, spécialisée en politique publique en particulier celle de l'intercommunalité.

Jeudi 16 Novembre à 20h30 | LE TORTILL'ART - Saint-Amans-Soult

QUE SERAIT UNE VIE SANS CULTURE?

Déshabiller notre quotidien de tout ce qui touche à la culture : qu'en reste-t-il?

Avec l'intervention du comédien Cedric Claro.

Maître de conférence Catherine Guien, ancienne Présidente de Musée les Abattoirs. Consultante en développement des associations culturelles.

Projet intercommunal initié par les maires d'Aussillon, Aiguefonde, Payrin, Saint-Amans-Soult et les structures l'Espace Apollo, le Tortill'Art et Le Rond-Point. Porté par l'association Auprès de mon arbre.

SÉANCE DU 27 JUIN 2017: RAPPORT SUCCINCT

Décision :

- **Vu** la nouvelle convention de dépotage éditée par le service de l'assainissement de la ville de Mazamet rendant payant le traitement des matières de vidanges à partir de l'année 2017

- **Vu** le contrat de prestation du 12 février 2014, de nettoyage des fosses passé entre la commune d'Aiguefonde et la SRA SAVAC, dont l'Agence est située au 63 rue Henri Moissan, ZI de Jarlard - 81000 ALBI, qui ne prend pas en compte cette plus-value

- **Vu** le devis N° D7117010003v1/BC/BC du 4 janvier 2017

- Il convient de modifier le forfait de la vidange des fosses à 83,29 € HT et d'ajouter un nouveau montant de redevance de 25€/m³ pour le traitement, applicable à partir de l'année 2017

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice.

Décision : d'attribuer à la «SAS SRI TPAL» – 5 impasse Jean Vilar, ZI les Corbières – 11200 LEZIGAN CORBIERES, le marché de travaux d'aménagement de VRD route départementale 53 avenue d'Aussillon à Roussoult, réparti par budget, selon détail ci-dessous :

- Budget eau : Réseau eau potable 42 690,00 € HT
- Budget assainissement : Réseau assainissement 52 205,00 € HT
- Budget principal : Aménagement voirie 11 686,50 € HT

De signer les documents s'y rapportant.
Les crédits nécessaires sont inscrits aux Budgets Eau, Assainissement et Principal de l'exercice 2017 en section d'investissement.

Approbation CG° et CA 2016 - Budget Principal

Le compte administratif de l'exercice 2016 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION	Résultat 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat global de clôture 2016
FONCTIONNEMENT	741 143.11 €	363 227.13 €	1 104 370.24 €
INVESTISSEMENT	- 154 286.63 €	- 76 576.62 €	- 230 863.25 €

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte administratif 2016 et le compte de gestion du receveur 2016 dont les résultats sont identiques.

Le Maire, après avoir présenté le compte administratif de l'exercice 2016, conformément à la loi, quitte la séance lors du vote ; M. Jean-Philippe CÉRÉ le remplace.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * Approuve le compte de gestion 2016 du receveur,
- * Approuve le compte administratif 2016 conformément au document joint en annexe,
- * Constate l'accord du Trésorier principal de MAZAMET sur les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives :
 - au résultat d'exploitation et d'investissement de l'exercice,
 - aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- * Décide de la reprise des résultats de clôture sur la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2017.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016- Budget Principal

A. Résultat de fonctionnement de l'exercice 2016	363 227.13 €
B. Résultats antérieurs reportés	741 143.11 €
C. Résultat à affecter :	1 104 370.24 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	-230 863.25 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	-109 539.31 €
Besoin de financement F = D. + E.	340 402.56 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G. = au minimum couverture du besoin de financement F	340 402.56 €
2) Report en exploitation R 002	763 967.68 €

Décision modificative n° 1-2017 Budget principal

Le Budget Primitif 2017 de la Commune nécessite des modifications, afin de prendre en compte :

- l'enregistrement de la reprise des résultats 2016 tels que constatés au Compte administratif 2016.
- l'inscription des crédits de reports d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.
- Quelques ajustements nécessaires au 27/06/2017.

Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

NOM, Prénom, Adresse	Travaux	Subvention
M. ALQUIÉ Yannick 1 rue du Pioch - Aiguefonde	7 815.00 €	1 525.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'accorder l'aide aux «rénovations de façades» pour un montant de 1 525.00 € comme indiqué ci-dessus.

Sous réserve du contrôle et visa de M. CUQUEL à l'issue des travaux.

- Dit que les crédits correspondants sont portés au Budget Primitif 2017 de la Commune, compte 20421 - « subventions d'équipement aux personnes de droit privé ».

Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (16 voix POUR) :

- * **Décide** d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
OMAAJ : Fontalba sur sable	500 €
Ensemble Musical DOMISOL (groupe Alkaline) : Fontalba sur sable	500 €
USEP école primaire Saint-Alby	135 €
MJC : chantier loisirs jeunes	900 €
Association photo graphique Le Pressoir (INSIDE OUT)	100 €

- * **Dit** que les crédits nécessaires (2 135 €) seront prélevés sur la ligne « divers » portée sur la délibération n° 2017-005 d'attribution des subventions, votée lors de la séance du 11 avril 2017 et prévue au Budget Primitif 2017 de la commune, compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Autorisation MAPA – Travaux d'aménagement rue des Roses à Aiguefonde

Vu l'article L 2122-21-1 du CGCT
Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en sécurité de la rue des Roses, quartier de Fontalba. Dans le cadre des aménagements routiers, il est prévu de réhabiliter la chaussée, les trottoirs fortement dégradé, afin d'améliorer la sécurité des usagers rue des Roses.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 44 000,00 € HT
Soit 52 800,00 € TTC (y compris honoraires et frais divers).

Les crédits nécessaires sont portés en 2017 au budget commune - chapitre 23.

En raison de son montant le marché la procédure envisagée est la procédure adaptée (MAPA)

Vu l'article L 2122-21-1 du CGCT,
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,
décide :

- D'autoriser M. le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure MAPA dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Roses
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir.

Autorisation MAPA – Travaux d'aménagement place d'Aiguefonde

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en sécurité du village d'Aiguefonde et afin d'améliorer la sécurité des usagers, en raison du trafic sur la Route Départementale 53 qui traverse le village de part en part, une première tranche a été mise en œuvre avec des aménagements de sécurité (trottoirs, chicane).
Dans la continuité de ces travaux, il convient de procéder à l'aménagement de la place d'Aiguefonde.

Il est prévu la création :

- d'un ralentisseur devant le parvis de l'Eglise
- d'un espace piétonnier aux normes PMR
- de l'aménagement de places de parking
- de la réhabilitation de la chaussée sur l'emprise des travaux

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 58 333.30 € HT
Soit 70 000.00 € TTC (y compris honoraires et frais divers).

Les crédits nécessaires sont portés au budget Commune, exercice 2017 - chapitre 23.

En raison de son montant le marché la procédure envisagée est la procédure adaptée (MAPA)

Vu l'article L 2122-21-1 du CGCT,
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,
décide :

- D'autoriser M. le Maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à la procédure MAPA dans le cadre du projet d'aménagement de la place d'Aiguefonde
- D'autoriser le Maire à signer le marché à intervenir.

Fixation des tarifs repas cantine

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :
à partir du 1er septembre 2017, les tarifs, par enfant, des repas servis à la cantine scolaire sont inchangés aux montants suivants:

- * ticket blanc (1 enfant fréquentant la cantine) : 3,55 €
- * ticket orange (2 enfants fréquentant la cantine) : 3,50 €
- * ticket jaune (3 enfants fréquentant la cantine) : 3,25 €
- * ticket vert : adultes
- (Personnel enseignant ou autre selon possibilité d'accueil) : 5.05 €

Renouvellement de l'action «École et Cinéma» Année scolaire 2017-2018

Sur proposition de Mme Akila OUZIOUI, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de reconduire son soutien à l'action «école et cinéma» proposée par le Conseil Général du Tarn et l'Inspection Académique, aux élèves des cycles 2 et 3 du premier degré, pour l'année scolaire 2017-2018.
 - S'engage à prendre en charge une partie des prix d'entrée (1€) et de transport qui lui incombent.
- Indique que les crédits sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice - chapitre 011.

Renouvellement convention 2017-2020 « l'école rencontre les arts de la scène »

Chaque année, avec le concours de la FOL du Tarn, les enfants des écoles maternelle et primaire d'Aiguefonde assistent à deux spectacles durant l'année scolaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Accepte les termes de la convention triennale « l'école rencontre les arts de la scène » entre la Commune et la FOL du Tarn, courant du 30/06/2017 au 30/06/2020.

Conformément à l'article 2, décide que la Commune prendra à sa charge une part du coût du spectacle à raison de 4,90€ par enfant et par spectacle en 2017/2018, 4.95 € en 2018/2019 et 5.00 € en 2019/2020.

- Charge Monsieur le Maire de signer la convention triennale ci-annexée.
- Indique que les crédits seront inscrits aux Budgets concernés.

Rythmes scolaires : approbation du Projet Educatif Territorial 2017/2020

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Tarn par courrier en date du 16 décembre 2016 nous informe que le PEDT doit être renouvelé pour permettre la signature d'une nouvelle convention pour la rentrée de septembre 2017. La convention relative à la mise en place du Projet Educatif Territorial (PEDT) arrive à son terme le 31 août 2017.

Le PEDT formalise une démarche permettant aux communes volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Le nouveau projet a été modifié prioritairement sur la partie évaluation.

La collectivité souhaite poursuivre cet engagement et continuer à bénéficier du fonds de soutien pour l'accompagnement dans la mise en place et le développement d'activités périscolaires diversifiées au bénéfice des enfants scolarisés.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de valider le Projet Educatif Territorial (PEDT) 2017/2020, tel qu'annexé à la présente délibération.

- Mandate le Maire pour signer les documents nécessaires à sa mise en œuvre

Schéma culturel et touristique des communes de l'agglomération Castres-Mazamet associées au PNR du Haut Languedoc

- Compte tenu de la participation de la commune d'Aiguefonde au programme Leader du GAL du Haut-Languedoc

- Compte tenu des critères d'éligibilité des projets touristiques et culturels prévus dans la convention LEADER du GAL du Haut-Languedoc et notamment dans les fiches actions 5 et 6 : « Pour être éligible, un projet devra être en cohérence avec un schéma culturel ou touristique »

- Compte tenu de la participation de la commune d'Aiguefonde à l'élaboration du schéma touristique des communes de l'Agglomération Castres-Mazamet associées au Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, permettant ainsi aux acteurs culturels et touristiques de ces communes de déposer des dossiers de demande d'aide LEADER.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Approuve le schéma touristique et culturel joint en annexe.

Questions diverses :

Veille hivernale 2017 – Régime indemnitaire

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

CONSEILS MUNICIPAUX

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du 1er alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984,
Vu le décret n° 2002-61 du 14 janvier 2002 modifié et de l'arrêté du 23 novembre 2004 relatifs à l'indemnité d'administration et de technicité ;

Après l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de renouveler, au profit de deux agents des services techniques de la commune ayant assuré une veille hivernale sur la commune, l'indemnité d'administration et de technicité suivant le tableau ci-dessous :

GRADE	BÉNÉFICIAIRES	Montant maxi	Enveloppe globale
Adjoint tech.ppal 2ème cl.	1	150	150
Adjoint tech.ppal 2ème cl.	1	150	150

- Précise que ces indemnités seront versées une seule fois.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2017, chapitre 012-charges de personnel.

Demande fonds de concours à la CACM et aménagement des espaces publics, dans le cadre de l'opération de mise en sécurité routière et aménagement de la rue des Roses

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de mise en sécurité de la rue des Roses, quartier de Fontalba.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité. :

- **Sollicite** auprès de la Communauté d'agglomération le versement d'un fonds de concours de 10 000 € pour l'investissement suivant :
* Aménagements routiers afin d'améliorer la sécurité des usagers - rue des Roses
Il est prévu de réhabiliter la chaussée, les trottoirs fortement dégradés.

Le montant des dépenses est estimé à 44 000.00 € HT

- **Approuve** le plan de financement ci-dessous :
- Coût prévisionnel: 44 000.00 € HT soit 52 800.00 € TTC
- Plan de financement prévu :
• Fonds de concours de la CACM : 10 000,00 € HT (22.73%)
• CACM : Aménagement espace public : 4 000.00 € HT (10%)
• Autre subvention sollicitée
Au titre des amendes de police : 15 400.00 € HT (35 %)
• participation communale : solde
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que les crédits sont portés au budget.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police

Le Conseil Municipal d'Aiguefonde, après en avoir délibéré, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Tarn, dans le cadre de l'attribution du produit des amendes de Police, pour la réalisation des travaux suivants :

- Nature des Travaux : Travaux de mise en sécurité et aménagement de la rue des Roses
- Coût prévisionnel: 44 000.00 € HT soit 52 800.00 € TTC
- Plan de financement prévu :
• Fonds de concours de la CACM : 10 000,00 € HT (22.73%)
• CACM : Aménagement espace public : 4 000.00 € HT (10%)
• Autre subvention sollicitée
Au titre des amendes de police : 15 400.00 € HT (35 %)
• participation communale : solde
Le Conseil Municipal s'engage vis à vis du Conseil Départemental du Tarn :

- à ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée,
- à ne pas commencer l'exécution des travaux avant l'attribution officielle de la subvention,
- à commencer l'exécution dans un délai de un an, suivant la date de décision de subvention sous peine de suppression de plein droit de la dite subvention,
- à inscrire dès la réunion budgétaire suivant immédiatement la notification de la subvention, les crédits correspondants à la participation communale, pour le financement du projet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

INFOS MUNICIPALES

DESHERBAGE ET FLEURISSEMENT



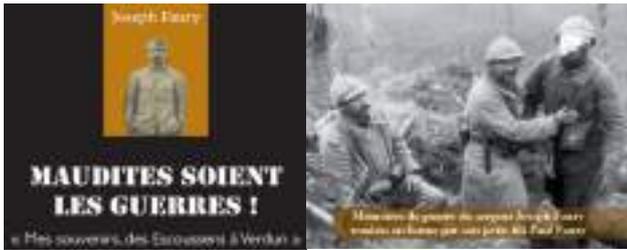
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui fleurissent et entretiennent le devant de leur maison sur l'espace public. Comme vous en avez certainement entendu parler, les collectivités (donc les agents municipaux) n'ont plus le droit d'utiliser certains produits phytosanitaires dont des désherbants. Nous sommes bien conscients, vu l'étendue de notre commune, qu'il est difficile que tout soit toujours impeccable. Votre sens civique et l'aide que vous pourrez nous apporter seront les bienvenus.

DEJECTIONS CANINES

Nous allons équiper les villages de boîtes de distribution de sachets afin que chaque propriétaire de chien puisse ramasser les déjections de son animal. Nous espérons que chacun jouera le jeu et que l'on pourra marcher sur les chemins ou dans les rues sans se salir.



AGENDA



MERCREDI 4 OCTOBRE

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914/1918

rencontre avec Paul FAURY auteur de l'ouvrage « Maudites soient les Guerres » 20h30 - Salle du Conseil Municipal

Paul FAURY nous livre le récit des mémoires de guerre de son grand-père, le sergent Joseph FAURY qui a effectué l'intégralité de la première guerre mondiale. Un récit fort, passionnant, qui nous rappelle cent ans après, des valeurs universelles fondamentales : le courage, la justice, la fraternité,... et qui nous invite à développer l'esprit de paix.

SAMEDI 7 OCTOBRE

JOURNÉE CITOYENNE « NETTOYAGE DU RUISSEAU D'AIGUEFONDE »

Rendez-vous à 9h00 à « La Ruche »

DU 13 AU 17 OCTOBRE

PETITS BONHEURS D'AUTOMNE

à CALMON (voir programme page suivante)

DIMANCHE 8 OCTOBRE

L'AMICALE BOULISTE DE SAINT-ALBY FÊTE SES 80 ANS

à partir de 10h30 au boulodrome.

VENDREDI 10 NOVEMBRE

JAZZ AVEC GAËL HORELLOU « ORGAN TRIO »

20h30 - CALMON entrée 8 €

SAMEDI 11 NOVEMBRE

CYCLO-CROSS de FONTALBA

Pré de La Garrigue

SAMEDI 11 NOVEMBRE

VERNISSAGE DU PROJET « INSIDE OUT »

à partir de 17h - Musée du textile - LABASTIDE - ROUAIROUX

DU 17 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

EXPOSITION « XIII : L'ÉPOPÉE D'UN RUGBY DANS LE TARN »

en Mairie salle du Conseil

Vernissage : vendredi 17 novembre à 19h.

AUTAN DE BLUES

début février (date et programmation à venir)

Petits bonheurs d'Automne

Festival
citania



DU 13 AU 17 OCTOBRE 2017

VENDREDI 13 OCTOBRE

18H30 - VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « D'ICI, DE LÀ ET D'AILLEURS »

Exposition ouverte le 13 de 14h à 18h30
les 14 et 15 de 9h à 19h
les 16 et 17 de 14 à 18h30

SAMEDI 14 OCTOBRE

À PARTIR DE 9H - RECEPTION DES POMMES ET PRESSAGE

14H30 - SORTIE « BIODIVERSITÉ »

Animée par M. Philippe DURAND
de la Société Tarnaise des Sciences naturelles
Rendez-vous à 14h30 place de Calmon

20H30 - « LOS DE L'AUTAN » CHANTS DES PYRÉNÉES



dans le cadre du Festival
OCCITANIA (entrée : 7€)
Une traversée des Pyrénées en chansons
: d'est en ouest, du pays Catalan au pays
Basque, en passant par la Bigorre et le
Béarn et du nord au sud en traversant la
frontière entre la France et l'Espagne.

CALMON

AIGUEFONDE - 81
20h30 // Salle associative de Calmon

CONFÉRENCE

Ces plantes qui soignent

Par **Françoise Philidet**
Herbaliste, diplômée de l'École Lyonnaise de Plantes Médicinales
Formatrice auprès des associations Feuillandrière et Calenduline

17 mardi
oct.
2017
entrée libre et gratuite

Conférence proposée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc
en partenariat avec la commune d'Aiguefonde

Parc naturel régional
du Haut-Languedoc

Maison du Parc ☎ 04 67 97 38 22 / Plus d'infos sur www.parc-haut-languedoc.fr

DIMANCHE 15 OCTOBRE

9H/17H - «MERCAT » DE PRODUCTEURS - RÉCEPTION, PRESSAGE ET
ÉLABORATION DU JUS DE POMMES MACHINE À PELER LES CHÂTAIGNES
par l'association « Les saisons de la vallée »

9H/17H- EXPOSITION ET DÉMONSTRATION
DE VANNERIE

15H -« LES BONHEURS DU JARDIN »

Grillades de châtaignes
Animation musicale : « Les Pap's »
Buvette

